Etudier l'installation de la Maison du tourisme à l'Hôtel de Ville

Motion Baptiste Müller et consorts

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En novembre 2017, notre Conseil renvoyait à la Municipalité le projet de rénovation du bâtiment des anciennes douanes, actuelle maison du tourisme. Dans ce contexte, il m'apparait comme intéressant de mener une réflexion quant à la localisation de la maison du tourisme au sein de la Ville. En particulier, le hall actuel de l'Hôtel de Ville ainsi que l'Espace 81, m'apparaissent comme présentant un potentiel intéressant, et ceci à de multiples égards :

- Le spacieux espace du hall est actuellement clairement sous exploité et le nombre de visite est très réduit. Y installer la maison du tourisme mettrait davantage en valeur ce lieu.
- La localisation en plein centre-ville est idéale, à proximité de toutes les attractions, du lac, en face du débarcadère et dans le bâtiment même où une stèle commémorative du mariage d'Audrey Hepburn et Andrea Dotti a été installée.
- La place de l'Hôtel de Ville pourrait se prêter aux animations de la maison du tourisme, à l'établissement d'une petite terrasse, ou encore à des installations provisoires d'information.
- L'espace 81, ainsi que le cellier disposant d'une cuisine, sont des infrastructures particulièrement intéressante pour le développement des activités d'accueil, voir administratives, de l'office du tourisme.
- La présence de l'office du tourisme au sein du lieu permettrait un certain élargissement des horaires d'ouverture bienvenu, s'agissant de tâches déléguables tel que par exemple la vente des cartes journalières CFF.
- Ce déménagement permettrait la libération des locaux actuels de la maison du tourisme, qui n'aurait pas de difficulté à trouver locataire, s'agissant d'un lieu bien situé et plusieurs entreprises étant déjà installées dans le bâtiment. Les économies financières pour la commune et pour Morges Région Tourisme (qui par ailleurs est en partie financé par la Ville) se révèleraient donc intéressantes.

En conclusion, la présente motion demande à la Municipalité :

- D'étudier sérieusement la possibilité d'installer la Maison du tourisme au sein de l'Hôtel de Ville, en collaboration avec Morges Région Tourisme.
- Si l'intérêt de ~~de~~ cette mesure est démontré, de présenter un préavis en ce sens au Conseil communal.
- Subsidiairement, de présenter en détail au Conseil communal les raisons motivant le choix de ne pas installer la Maison du tourisme au sein de l'Hôtel de Ville.

Morges, le 05.09.2018
Baptiste Müller